

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

---:---:---:---:---

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

---:---:---:---:---

DECRET DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE

---:---:---

N° 207 /PR/ () /MAID. /) NNEE 1962

SOMMAIRE
Nomination

---:---:---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

AMPLIATIONS :

- ORIGINAL I
- JORD I
- MAID 4
- ME I
- SGCM 8
- FCM 8
- INFO-RADIO I
- TRESOR I
- MJ 2
- DP 2
- CF I
- ST 6
- TE I
- FP I
- CD I
- P/SUD-EST I
- S/P.P/NOVO I
- INTERESSE I

VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU la Loi N°49/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois Supérieures de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRET

---:---:---:---:---

ARTICLE 1°.-Mr. BOSSOU Alfred, Préfet du Département du Sud-Est, est chargé cumulativement avec ses fonctions actuelles de l'intérim de la Sous-Préfecture de Porto-Novo durant la période d'indisponibilité de Mr. KOU-KO Charles.-

ARTICLE 2°.-Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

H. MAGA
H. MAGA.

M. AROUNA.